



CHARTRES  
DE BRETAGNE

# Le Chartrain

www.ville-chartresdebretagne.fr

Octobre 2004

## Retour sur les FOULées



19/09 : 478 femmes et hommes sur la ligne de départ des 10 Km.



19/09 : le relais en couple, ici, pour le dernier kilomètre en famille.



19/09 : les CM1 et CM2 des écoles chartraines courent d'abord ensemble puis chacun pour soi.



Course des Ecoles : podium des filles de CM2... En page 6, les principaux résultats.

## A "l'asso"

### du Forum des Associations

La 9<sup>e</sup> édition du Forum des Associations a, une fois encore, fédéré les Chartrains autour du monde associatif. Le samedi 4 septembre de 14h à 18h, sous un temps plus qu'estival, ils ont été près d'un millier à déambuler dans les allées aménagées de la Halle des Sports à la recherche d'une activité sportive, culturelle ou humanitaire. Avec près de 70 stands, associations et services communaux (Pôle Sud, PIJ, Espace Pirouette...) étaient largement représentés.



La Halle des Sport a fait son forum des Assos, le 4 septembre dernier

Outre le sport et les "incontournables" inscriptions, les Chartrains ont pu voyager à Lwówek, Newcastle-West ou encore Hassmersheim, grâce aux stands des comités de jumelages. "On est là pour se faire connaître et faire apprécier l'échange interculturel" résume Roger GAUTIER, de l'association Chartres-Lwówek. Un peu plus loin, au stand du Cyberspace, ce sont des voyages "virtuels" qui sont proposés aux jeunes visiteurs avec des jeux vidéos. De plus, tout l'après-midi, certaines associations ont assuré des démonstrations : C<sup>ie</sup> de danse Océane, Petits Polyglottes, danse africaine avec Téria, Gymnastique Sportive...

Une "petite" nouvelle faisait son "baptême de Forum" le 4 septembre dernier. "Parlons Esperanto" a multiplié les contacts avec les visiteurs curieux : "Le Forum est un endroit idéal pour être vu, les gens passent devant le stand et nous interrogent sur la langue Esperanto, son origine, son objectif, sa construction" constate M. CORBEAU, membre de l'association.

Outre la découverte d'une activité, l'intérêt de la manifestation réside également dans l'échange inter-associatif. En effet, le Forum est un des seuls moments dans l'année où les présidents peuvent se rencontrer, établir des partenariats... "Ici, on est complètement impliqué dans la vie locale, on peut tisser des liens pour l'année" explique Karine RUBAUD, nouvelle présidente du volley-ball. Elle poursuit : "j'ai pris des contacts avec les membres de Génétique Chartreuse pour notre participation au Téléthon... J'ai rencontré le club de hand-ball, avec lequel nous partageons la Halle des Sports..."

Découverte d'activités, inscriptions, échanges de coordonnées, repérage des fonctions de chacun, le Forum est un lieu incontournable de la vie associative locale, un vivier d'informations pour tous.

Il est 14h, la foule a déjà envahi les lieux. Les stands du Football, de l'École Intercommunale de Musique, de l'École Multisports ou encore du Tennis ne désespèrent pas : "Pour l'instant c'est le rush ! La peur de ne pas avoir de place..." constate Lise TIZON, coordinatrice de l'École Multisports. D'ailleurs, Pascal, un courageux Chartrain en bout de file d'attente du Badminton confirme : "L'an passé, je n'ai pas pu m'inscrire par manque de place alors aujourd'hui, je suis venu très tôt et après je cours à la plage"!

De son côté, Cyril, 11 ans, a convaincu Jérémy et Teddy de s'inscrire à l'Aïkido. D'ailleurs, Jérémy déclare non sans une certaine fierté : "Nous sommes venus entre copains, sans nos parents, pour prendre des renseignements sur des sports".

Pourtant de nombreux parents sont présents, à l'affût de nouvelles activités ou simplement pour des réinscriptions. Christine et Patrick, par exemple, avaient réservé leur après-midi. Si la gymnastique de "maman", le yoga de "papa" et la natation de Nathan étaient prévus, d'autres activités sont découvertes par hasard : "On a repéré l'atelier théâtre du Pôle Sud dans le journal Le Chartrain, puis dans le Guide Municipal. Ici, on peut discuter en direct avec les organisateurs et poser les bonnes questions avant de s'engager" explique Christine.

## SOMMAIRE



### Vivre à Chartres

- Vie scolaire
- Mérite associatif
- Vie économique



### Infos municipales

- Conseil Municipal du 13 septembre 2004
- Aménagement du secteur de La Conterie



### Infos municipales

- Maisons fleuries
- Expression de la majorité
- Expression de l'opposition



### Culture

- Centre culturel Pôle Sud
- Le Grand Soufflet
- Info Net



### Chartres en couleurs

- Club de l'Amitié
- Bourse Hélios
- La rentrée scolaire

### Vie scolaire

#### nouvel Inspecteur de l'Education Nationale



Jean DEVRIES.

On a coutume de présenter les nouveaux enseignants, directeurs d'école ou animateurs périscolaires. Cette année, un nouvel inspecteur de l'Education Nationale, Jean DEVRIES, vient de prendre ses fonc-

tions pour la circonscription de Chartres de Bretagne en succédant à Mme GOUY-YOTEAU. Il arrive de Paris où il a enseigné pendant vingt ans et a participé à la formation des futurs enseignants du 1<sup>er</sup> degré (professeurs des Ecoles).

Nouvelle région, nouveau poste, il semble comblé par sa situation : "Je suis arrivé en Bretagne par choix pour mon premier poste d'inspecteur". Sa mission première consiste à évaluer le travail des enseignants des écoles maternelles et élémentaires, publiques et privées sous contrat, de la circonscription. Il gère également les remplacements courts du

personnel d'enseignement. Il s'assure de la mise en œuvre des orientations nationales (Ministère) et les accompagne. Il est chargé de faire des propositions en ce qui concerne la carte scolaire (celle-ci détermine les ouvertures et fermetures de classes) à l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Education Nationale.

L'Ille-et-Vilaine est partagée en 18 circonscriptions. Celle de Chartres comprend 9 communes : Bourgbarré, Bruz, Chantepie, Chartres de Bretagne, Noyal-Châtillon sur Seiche, Orgères, Pont-Péan, St Erblon et Vern sur Seiche. "Cela correspond à près

de 7 000 élèves scolarisés dans 180 classes publiques et 77 privées... soit environ 300 enseignants !" souligne le nouvel inspecteur. Au niveau local, M. DEVRIES participe aux instances décisionnelles liées à l'école et à la vie des enfants de chaque commune : "Je siège aux conseils d'écoles et participe aux réunions des contrats éducatifs locaux. Je représente l'Education Nationale pour tous les partenariats locaux comme par exemple à Chartres avec le Carré d'Art et la valise pédagogique de découverte de la photographie."

Les devoirs sont nombreux, mais son cartable est prêt pour l'année scolaire et pour beaucoup d'autres encore...

### Mérite associatif

#### sports et solidarité à l'honneur

Le 4 septembre dernier après la clôture du Forum des associations, quatre personnalités chartraises ont été honorées. Leurs parcours sont tous très riches de dévouement et de solidarité.



Les trois lauréats du Mérite Associatif 2004 et André JEHANNIN médaillé Jeunesse et Sports.

● Entre le football et André JEHANNIN, c'est une belle histoire d'amour qui dure depuis 1949, date à laquelle il prend sa première licence au Stade Rennais. Au fil de son parcours professionnel et de ses mutations, il signe dans les clubs où il vit : la Tour d'Auvergne à Rennes (1952) puis l'ASPTT (1956), Mantes La Jolie (1958), Le Mans (1964) et de nouveau l'ASPTT de Rennes en 1967 comme joueur et dirigeant. Il s'installe à Chartres de Bretagne en 1971 et deux ans plus tard, il fonde l'école de Foot avec Rémy Berranger. Pendant 20 ans, il sera secrétaire du club chartrain avant de devenir vice-président. Fonction qu'il occupe encore aujourd'hui en plus de charges en Ligue (Commission de Mutations) et au District (Commission sportive). Très ému, il a reçu la médaille de bronze Jeunesse et Sports des mains de Philippe BONNIN.

● On reste dans le sport avec une présidente qui a marqué l'histoire du Cyclotourisme chartrain. Raymonde HERVE entre dans le club en 1991 et prend progressivement des

responsabilités au sein du bureau. En 1999, elle succède à Bernard LEGRAND qui présidait l'association depuis 27 ans. Elle accepte le challenge (une association de 150 adhérents) et met tout en œuvre pour entretenir une bonne image du club. Aujourd'hui, après quatre années, elle passe le flambeau à Pascal ROUPILLARD mais peut être fière d'avoir amené cette association au 4<sup>e</sup> rang au niveau national. Au nom de tous les membres du club, Georges AVIGNON, adjoint à la Vie Associative, lui a remis le mérite associatif 2004.

● Après le cyclotourisme, l'athlétisme a été mis à l'honneur avec Michel DESEVEDAVY, un des piliers de l'association. En 1989, il prend sa première licence au club Espérance Athlétisme de Chartres de Bretagne. D'abord coureur, il s'investit rapidement au sein du bureau puis obtient l'examen de chronométreur officiel de la Ligue en 1997. A partir de 2000, Michel prend en charge les aspects techniques de l'organisation des Foulées Chartraises. Il est à l'initiative du relais en

couple créé l'an passé à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire des Foulées. Symbole du dynamisme et de la volonté de développement de l'association, le mérite associatif 2004 lui a été remis par Bertrand DELOFFRE, adjoint aux Sports.

● Le dernier, mais non négligeable, récipiendaire du mérite associatif 2004 est Marcel GUILLEMAUD. Membre de nombreuses associations locales, ancien employé communal, ancien chef des sapeurs pompiers de la caserne chartraine, il est omniprésent sur la commune. Si son parcours a été choisi au titre du mérite associatif 2004, c'est pour sa fidélité à l'association des Donneurs de Sang dont il est membre depuis sa création en 1983. Toujours disponible pour l'organisation des journées de dons, cet engagement marque une forte volonté de se mettre au service d'autrui. Mais au delà du bénévole, c'est un hommage à toute l'association et à ses différents présidents qui a été rendu ce soir là. Le mérite associatif lui a été remis par Georges AVIGNON.

### Vie économique

Après le pays d'Eden, l'Art et la Fleur, le numéro 13 de la rue de la Poterie accueille un nouvel artisan au service des particuliers. Christophe HERVE, vient d'ouvrir une entreprise de plomberie, chauffage, climatisation et ventilation. Après 12 ans d'expérience commerciale dans le secteur de la plomberie-chauffage en région parisienne, il revient dans son pays natal pour créer son affaire : AIR-V.



Christophe HERVE

"Je souhaite principalement ouvrir mes activités aux particuliers" explique ce jeune entrepreneur qui a recruté deux techniciens spécialisés. Professionnelle de l'installation ou de la rénovation de plomberie-tuyauterie et du changement de chaudières, la société AIR-V a étendu son activité à la pose de système de ventilation (VMC) et de climatisation dans les habitations. Deux camions sillonnent la commune arborant le logo et les coordonnées.

Contact : Christophe HERVE.  
Société AIR-V.  
13 ter rue de la Poterie  
Tél : 02 99 77 13 68  
Fax : 02 99 77 17 64

### Plantations Bocagères

Le Conseil Général propose un programme de plantations de haies et bosquets et de restauration de talus pour l'hiver 2005-2006. Les conditions d'éligibilité sont les suivantes : pour les haies, 200 mètres minimum d'un seul tenant ; 100 mètres minimum pour les talus ; 50 ares maximum pour les bosquets. La commune doit établir une liste d'inscriptions suffisante de personnes intéressées. Le dossier complet de ce programme est consultable au service urbanisme.

Renseignements et inscriptions auprès du service urbanisme avant le 15 octobre 2004 au 02 99 77 13 30.

### Fête d'Halloween

Le comité de Jumelage Chartres-Newcastle West organise une fête d'Halloween le samedi 23 octobre à Chartres. Au programme : départ du cortège costumé à 14h30 place de la Mairie, défilé dans le centre ville et retour sur la place, goûter et remise des prix des meilleurs déguisements salle Victor Basch.

### Baisse de pression de l'eau

Le jeudi 9 septembre, tôt le matin, les Chartrains ont pu constater une forte baisse de pression d'eau au robinet. L'incident a pris fin vers 8h. Il s'agissait d'une défaillance nocturne du système électronique qui commande le remplissage des réservoirs du syndicat de distribution d'eau de Rennes Sud, à la Haie de Pan en Bruz.

### Horaires d'été Déchèterie

Valables jusqu'au 31 octobre.  
Lundi et vendredi de 14h à 18h.  
Mercredi et samedi : 9h à 12h et de 14h à 18h

### Point Accueil Emploi

Partenaire de l'ANPE, le PAE met à disposition l'ensemble des offres du bassin rennais ainsi que de la documentation sur les CV, les lettres de motivation, les métiers et les formations qui y sont associées... Avec la rentrée scolaire, de nombreuses familles recherchent des employés familiales à temps partiel pour effectuer des heures de ménage et/ou s'occuper de leurs enfants après l'école. Ces annonces sont librement consultables au Point Accueil Emploi. Permanences : les lundi, mercredi et vendredi 8h45 à 12h  
Contact : PAE - 1 rue Mme de Janzé - 35131 Chartres de Bretagne.  
Tél. 02 99 41 33 34.

### Exposition FNACA

Le comité local (Canton de Bruz) de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, présente une exposition consacrée à la guerre d'Algérie  
Les 13, 14 et 15 octobre salle Victor Basch en Mairie.

### Point Info Rennes Métropole

Une interrogation sur Rennes Métropole, son actualité, ses missions, ses projets ou encore ses compétences ? Le Point Info de Rennes Métropole est au service des habitants et propose une large gamme de supports...  
Point Info : 22, avenue Janvier à Rennes. Tél : 02 99 35 42 00  
Fax : 02 99 35 42 08.  
E-mail : pointinfo@agglo-rennesmetropole.fr  
Les mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi (journée continue) de 9h à 17h  
www.rennes-metropole.fr

## Les principales décisions du conseil municipal

13 septembre 2004

### AMENAGEMENT URBANISME

• Aménagement du secteur de la Conterie : suite à la convention d'études et d'aménagement avec le groupe Launay, approuvée par le Conseil Municipal du 16 déc. 2002, celui-ci approuve un programme sommaire comprenant un équipement aquatique, une halle polyvalente, un pôle hôtellerie diversifié et restauration et un pôle tertiaire (voir détails ci-dessous).

• Lotissement "Les Nymphéas" (secteur des Touches) : présentation d'un programme comprenant 86 logements répartis en 24 logements locatifs, 8 logements en accession très sociale, 54 logements en accession libre.

• Syndicat Intercommunal du Bassin Aval de Seiche : avis favorable sur le dossier soumis à enquête publique préalable à une opération d'entretien de la rivière et de ses principaux affluents (255 km). L'opération se déroulera sur 5 années de 2004 à 2008.

• Acquisition de terrains par

procédure d'expropriation concernant la propriété Varin (ex garage Renault, av. du G<sup>al</sup> de Gaulle - l'extension du village-entreprises de la Métairie sur la propriété Wladimiroff / De La Messuzière - l'aménagement piétonnier le long de la Seiche (prolongement) sur la propriété Cherdonnet. Afin de faire aboutir ces dossiers, une mission d'assistance est confiée au cabinet de M<sup>e</sup> Martin.

• Centre commercial Le Bretagne : détermination des emprises foncières appartenant à la copropriété et à la commune - entretien par la commune des zones de circulation.

### ADMINISTRATION GENERALE

• Syndicat intercommunal de restauration : adhésion de la commune de Bourgbarré au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

• Présentation des rapports annuels d'activités 2003 concernant Rennes Métropole, le service public d'élimination des déchets et de la SEMAEB.

• Rapport annuel 2003 relatif au prix et à la qualité de l'eau potable.

• Renouvellement du bail rural de M. et Mme Orain (Le Moulin du Bois) : période du 1<sup>er</sup> octobre 2003 au 30 septembre 2012 : suite à un nouveau calcul des surfaces louées, le nouveau montant est de 2 291,98 € par an pour 25 ha et 37 ares.

• Indemnité d'éviction : suite à création du cimetière reprise de 1 ha 63 ares exploités par M et Mme Orain : indemnité globale pour perte d'exploitation : 7 000 €

• Indemnité de la nouvelle conseillère municipale, déléguée à la vie des quartiers : fixée à 3,23% de l'indice 1 015.

### FINANCES

• Aide à l'emploi permanent dans les bibliothèques : renouvellement d'un contrat avec le Conseil Général pour un emploi d'assistant avec prise en charge de 20% du salaire.

• Cybercommune : aide à la pérennisation des emplois jeunes durant 3 ans. Le contrat emploi jeune Cyber-

espace prend fin le 7 novembre 2004. La Région interviendra à hauteur de 30% du SMIC durant 3 ans soit 5972 € par an.

• Etablissement de contrats de location à l'Espace Brocéliande concernant l'association HAD (hospitalisation à domicile) - Le COORACE - Entreprise Moinet, maîtrise d'œuvre.

### JEUNESSE

• Tarifs séjour ski février 2005 : le tarif de base est fixé à 425 € pour les Chartrains et 520 € pour les non-Chartrains.

### ANIMATION

• Subvention aux associations Chartres-Hassmersheim et Chartres-Newcastle West pour le remboursement des tickets boisson (2 par jour) pour les artistes et personnel communal intervenant lors de la fête de la musique et la fête des jumelages. La valeur du ticket est fixée à 1 €.

### En savoir plus...

*Vous pouvez consulter le compte rendu intégral du Conseil Municipal en Mairie aux heures d'ouverture...*

## Aménagement du secteur de la Conterie ouverture d'une phase de concertation

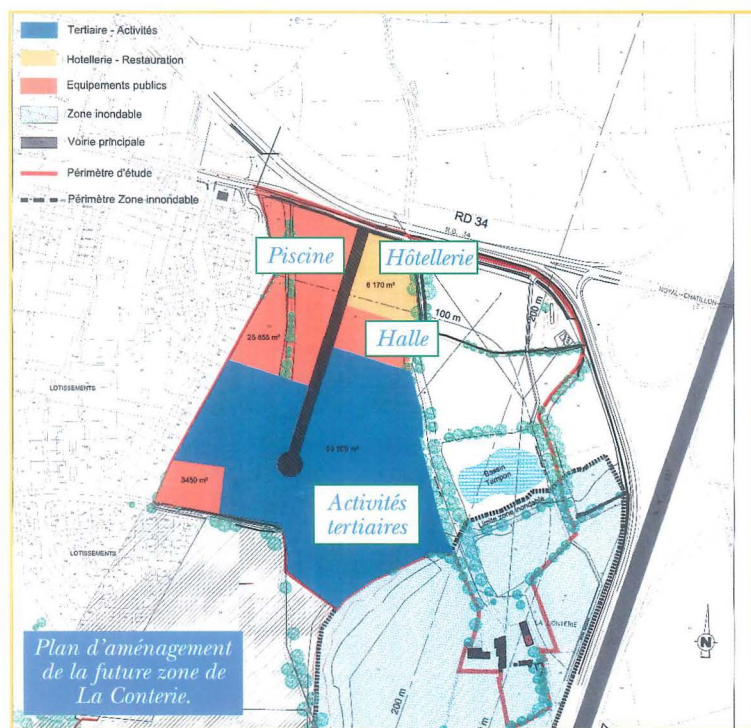
Le 16 décembre 2002, le Conseil Municipal a autorisé la signature d'une convention entre la Commune et le groupe Launay concernant une étude pour l'aménagement du secteur de la Conterie. Cette société est propriétaire d'une grande partie des terrains de la Conterie depuis 1992.

Ce secteur accueillera la piscine sport-loisirs et une halle polyvalente à vocation multiple d'environ 1 000 m<sup>2</sup> pour des manifestations sportives, culturelles, ou réunions diverses. Dans le même site, il est aussi envisagé de créer un pôle d'hôtellerie et restauration qui viendra conforter la synergie attendue avec le centre culturel (Pôle Sud) et la Piscine sport-loisirs. Enfin, la réflexion a également porté sur le développement d'un espace à vocation tertiaire (bureaux).

Cet aménagement global se doit de prendre en compte le bocage présent dans le site et de préserver la qualité paysagère.

Le 13 septembre dernier, le Conseil Municipal s'est déclaré favorable à la poursuite des études sur la base des premières approches d'aménagements.

Dans la première phase, une pré-étude a permis de définir un programme sommaire.



Viendront ensuite les études qui vont permettre la constitution du dossier de création d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté).

Une concertation sera organisée pendant toute la durée du projet. Elle associera les habitants, les associations locales et toute personne concernée.

Le Conseil Municipal sera amené à tirer le bilan de cette concertation lors de la création éventuelle de la ZAC.

Les modalités de cette concertation ont été définies lors du dernier Conseil Municipal, à savoir :

• Création d'un dossier d'information consultable au service aménagement et urbanisme, aux jours et heures habituels d'ouverture du service.

• Ouverture d'un registre d'enquête destiné à recevoir les observations du public pendant toute la durée de la concertation.

• Parution régulière d'un article exposant l'évolution du dossier dans le journal communal "Le Chartrain".

• Organisation d'une réunion publique avant la décision éventuelle de création de la ZAC.

Le programme sommaire (élaboré sous une forme accessible à tous) comportera trois chapitres : l'analyse de l'état du site aujourd'hui - un recueil de réalisations envisagées - un scénario d'aménagement et d'organisation de l'espace concerné. Tous les Chartrains seront donc invités à venir consulter ce dossier. Ils seront ainsi en mesure de formuler leurs réflexions ou remarques.

Lors de la séance du 13 septembre, le Maire a confirmé que le projet d'aménagement ne comprendra aucune habitation (maisons ou appartements) du fait de la trop grande proximité avec la route de Nantes. Les bâtiments à réaliser devront s'intégrer parfaitement dans le site et respecter des critères de densité compatibles avec les objectifs de préservation des espaces boisés. Enfin, il est à espérer que les futurs bâtiments favoriseront la dispersion du bruit généré par la circulation automobile sur la RN 137 (Route de Nantes). A terme, les élus ont formulé le souhait que la ZAC de la Conterie soit desservie par un accès routier direct au moyen d'un futur giratoire compris dans l'échangeur à restructurer entre la route de Nantes et la RD 34.

### LA FERME DU MOULIN DU BOIS.

Un point sur le camping et la salle de réception

Nombre de Chartrains se sont émus de la rixe intervenue dans la nuit du 21 au 22 août à la ferme du Moulin du Bois. Quatre personnes résidentes sur un camping non déclaré ont été blessées, dont une gravement. La presse a décrit les faits et le propriétaire s'est exprimé sur le caractère irrégulier de son activité commerciale (Ouest France du 24 août 2004).

En pareilles circonstances, chacun s'interroge naturellement sur les responsabilités de la commune et du Maire. J'ai donc jugé utile de consacrer l'éditorial à ce sujet, sans polémique inutile. En premier lieu je rappellerai que depuis des années les services de la commune ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour apporter les informations utiles à l'exploitant, de sorte qu'il régularise sa situation administrative.

Deux dossiers, aussi litigieux l'un que l'autre, mettent en cause la sécurité des personnes dans le site.

Le camping évidemment, mais également une salle des fêtes accessible au public.

Cette salle ne dispose pas d'autorisation d'ouverture. Suite à un départ de feu le 14 octobre 2000, j'ai demandé le passage de la commission de sécurité, considérant que l'intervention des sapeurs pompiers conférerait à l'immeuble non déclaré un caractère public. La notion d'immeuble non déclaré se caractérise par l'absence de permis de construire, bien qu'indispensable pour autoriser la transformation d'une ancienne grange en salle de réceptions. Enfin, je parle de "caractère public" au sens où la salle reçoit du "public" et qu'elle est réputée connue des autorités responsables de la sécurité des bâtiments qui reçoivent du public.

Le 24 avril 2002, la commission de sécurité a donné un avis défavorable quant à l'accès du public dans la salle. Par conséquent, et conformément aux règles du code de l'urbanisme, j'ai pris un arrêté pour interdire l'exploitation des locaux d'hébergement (chambres) et de la salle de réception aménagés sans autorisation. Cette décision a été prise le 4 novembre 2002. Comme vous le constaterez dans la chronologie des dates, j'ai volontairement laissé passer des délais importants dans l'espoir que l'exploitant constitue un dossier d'autorisation. Malgré ma décision du 4/11/2002, pourquoi la salle reste-t-elle accessible et commercialement exploitée, alors que mon arrêté n'a pas été remis en cause ?

En réalité, le Maire n'a pas la compétence réglementaire pour demander aux forces de police d'intervenir afin de faire procéder à la fermeture des lieux. Cette responsabilité revient au représentant de l'Etat, seul compétent pour requérir les forces de l'ordre dans le Département, à savoir le Préfet.

(suite en page 4)

### Maisons fleuries

#### la Roche Jagu a livré ses trésors

Chaque année en juin, le jury des maisons fleuries sillonne la ville afin de visualiser l'effort des particuliers chartrains. La "récompense" prend la forme d'un voyage découverte. Le 11 septembre dernier, le choix s'est porté sur le site de la Roche Jagu où Vincent BRODIN (créateur du serpent de l'esplanade des Droits de l'Homme) expose.

Le château de la Roche Jagu qui date du 15<sup>e</sup> siècle impose une silhouette majestueuse, avec ses 19 cheminées de style gothique. Entouré d'un parc de 30 hectares, il surplombe la rivière du Trieux.



Le matin, les Chartrains ont visité une exposition de Land'Art. Le thème était en rapport avec les matériaux utilisés au Moyen âge. Le déjeuner a été pris sur place dans une dépendance du château. L'après midi, sous la houlette d'une guide intarissable, la visite a été ponctuée de découvertes végétales. C'est ainsi que la flânerie a

entraîné les visiteurs, tour à tour, dans le jardin des éphémères et des simples (plantes et fleurs médicinales), dans le champ des moissons en passant par le jardin des voyages (palmeraie) ou encore le jardin d'agrément ou jardin des plaisirs. Au Moyen-âge, ce terme était utilisé en littérature chevaleresque pour désigner ce type de jardin aux essences parfumées et colorées où se trouvaient des lits végétaux surélevés sur lesquels, les messieurs pouvaient "conter fleurette".

Original aussi, le travail sur les quatre saisons à partir d'épouvantails, réalisés par les élèves de l'école de Plouézal.

Philippe BONNIN, Maire, Conseiller Général et Michel DESREZ, adjoint à l'Environnement, ont encouragé les lauréats chartrains à développer encore davantage leur talent de jardinier artistique. Sous le charme de cette journée, chacun est reparti avec une moisson d'idées.

#### Palmarès

- **Prix Maisons fleuries :** familles MAHE, LACIRE, PAILLUSSON, FONTAINE, TURQUETTY et PHELIPPE.
- **Prix encouragement :** famille PINARD-LOYER.
- **Prix Balcon :** familles JAHIER, PELARD et JOUBAUD.



### Expression de la majorité

#### non au démantèlement du service public communal

Le Forum des associations s'est déroulé le samedi 4 septembre à la Halle des sports. Ce fut un succès populaire. La quasi-totalité des associations chartraines était présente et devant de nombreux stands la file d'attente a commencé dès l'ouverture des portes à 14 h.

A coté des associations, les services municipaux prenaient part au Forum pour répondre aux demandes d'activités. Cela englobe des services allant de la petite enfance aux retraités.

L'engagement communal est important. C'est un choix politique qui se traduit d'abord par une contribution financière directe aux associations qui est non négligeable : 160 000 €. Notre

effectif d'agents investis dans les activités d'animation (enfance, jeunesse, sport et culture) est le plus élevé de l'agglomération si on le rapporte à la taille de la population chartraine. Enfin, la surface des locaux destinés à cette vie associative est des plus importantes. Quelle en est la traduction ? Les dépenses de fonctionnement par habitant sont les plus élevées de l'agglomération avec Rennes ; 950 € par habitant alors que la moyenne est de 780 €. Comparés à d'autres communes, nous déléguons peu de missions à des prestataires extérieurs et les services communaux sont très présents dans les tâches d'entretien et d'études (urbanisme et finances).

Le discours autour de la baisse des impôts est évidemment possible si nous supprimons les subventions et abandonnons notre patrimoine bâti destiné à l'animation au profit d'entreprises qui se chargeraient alors de la gestion de ces services moyennant d'autres tarifs...

Pour revenir à notre expression de juillet-août, nous tenons à rappeler que nous sommes opposés à la libéralisation sans nuances des services publics tel que le préconise l'Organisation Mondiale du Commerce (accords AGCS). L'impôt a vocation à mutualiser les charges et son contrôle est soumis à l'appréciation des citoyens par l'élection. A l'heure du paiement des

impôts locaux, il est utile de rappeler que Chartres est la commune la moins imposée de l'agglomération pour la taxe d'habitation et la 3<sup>e</sup> pour la taxe foncière après Cesson et Clayes (source : AUDIAR, juillet 2004).

Michel AUMIAUX, Georges AVIGNON, Jean Paul BAURIN, Philippe BONNIN, Elie CHEVREL, Jean Louis COUDRAY, Michelle COURTET, Marie-Yvonne DANGE, Marie-Noëlle DELANOE, Bertrand DELOFFRE, Ghislaine DESCHAMPS, Michel DESREZ, Roger GAUTIER, Jean François GOALEC, Armand HERVE, Régine JOUET, Jean MARTINEZ, Françoise MOISAN, Nathalie NICOLLE, Danielle OFFELMAN, Marie PAYS, Florence POULAIN, Alain ROUXEL, René THOMAS, Sylvie TURBIN.

### Expression de l'opposition

#### le terrorisme international... et notre bien-être

Irak, Ossétie du Nord, Israël, 11 septembre 2001..., le terrorisme international est bien loin de chez nous, mais nous ressentons tous le caractère de la gravité des événements que traverse le monde.

Au moment où nous rédigeons cet article, nous sommes toujours dans l'inquiétude pour nos deux journalistes otages en Irak. La mobilisation et l'unité nationale de notre pays, toutes forces politiques et toutes communautés confondues, sont un gage de bonne santé de notre démo-

cratie. Espérons que le long processus de négociations aboutisse à un dénouement heureux.

Avec la prise d'otages des deux jeunes italiennes, après l'attentat terroriste de Madrid le 11 mars 2004, l'Europe unie sera encore plus forte devant ces épreuves.

A une échelle encore bien plus importante et bien plus tragique, le drame récent de la prise d'otages en Ossétie du Nord dépasse l'horreur. Comment comprendre ceux qui recourent à de telles méthodes ? Malheureusement, la menace terroriste, menace directe pour la sécu-

rité et la prospérité mondiale, est l'un des principaux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle. Il faut souhaiter que nos institutions, notre société, notre économie seront assez fortes pour endiguer cette violence quasi permanente.

Au-delà de nos préoccupations quotidiennes, le rappel de ces événements tragiques nous impose réflexion mais aucune indulgence.

Plus proche de chez nous, l'actualité locale relate régulièrement des drames familiaux (récemment à Maure de Bretagne) ou ignobles (le meurtre d'une étudiante à Rennes). Aussi tristes et

condamnables soient-ils, ces faits isolés ne sont en rien comparables en nombre de victimes par rapport aux précités. Et même si la délinquance augmente et se modifie, nous restons heureusement encore protégés de cette violence extrême dont sont victimes des centaines et des milliers d'innocents. Alors, profitons pleinement de notre qualité de vie au quotidien et sachons préparer une belle image de l'avenir et du vivre ensemble.

Carmen BERTHOIS-SELLIN - Armel CHATEL - Jean-Pierre DAGORN - Bernard QUINTON.

## état-civil

### Naissances

- 22 août  
Tessa L'AFFETER  
Le pâtis Cholet

## agenda

- Samedi 16 octobre  
Fête des Classes 4
- Mardi 19 octobre  
Réunion plénière  
du Conseil des Sages  
Salle du Conseil municipal à 18h
- Mercredi 20 octobre  
Assemblée générale de  
l'association Mémoire du  
Pays Chartrain  
Salle Rabelais Pôle Sud à 18h30
- Samedi 23 octobre  
Fête d'Halloween par  
Chartres-Newcastle West  
RDV à 14h30 place de la Mairie  
pour le départ du défilé costumé
- Mardi 2 novembre  
Conseil Municipal  
Salle du Conseil municipal à 18h30

### Centre culturel Serge, François, Pôle, et les autres

Quelques petits renseignements sur un spectacle, un livre à rendre, un coup d'œil sur la dernière expo du Carré d'Art... les détours culturels par le Pôle Sud sont courants pour les Chartrains. Si le lieu est connu et reconnu, ceux qui y travaillent, en revanche méritent un bref coup de projecteur.

#### Pôle Administration-Direction

Dominique GRELIER est responsable du service culturel municipal. Sa mission de direction administrative et financière concerne le Pôle Sud, la Bibliothèque et le Carré d'Art. En parallèle, il est chargé d'établir la programmation artistique pour la saison : « Je reçois près de 2000 propositions de spectacles par an ! » explique-t-il « Nous avons choisi de défendre et de promouvoir la chanson et les musiques du monde ! » Et tout cela ne se fait pas sans entretenir des liens étroits avec un réseau de partenaires

(autres centres culturels, réseau Chaïnon, fédération Bretagne en Scène's...). De plus, dans le cadre de sa programmation, il participe à de nombreux festivals : Mythos, Jazz à l'Ouest, Marmaille, Le Grand Soufflet (voir ci-dessous)...

Accueil, renseignements, billetterie, réservations, Fabienne THUAL-BRIANTAIS est le sourire que l'on rencontre quand on arrive au Centre Culturel. Chargée des relations publiques, elle s'occupe de la communication et la promotion des spectacles du Pôle Sud. Communiqués de presse, envoi des affiches, invitations, gestion du fichiers des adhérents...

Sa collègue Monique TRAVERS gère la comptabilité (facturation, bon de commande, suivi budgétaire), la gestion des ateliers artistiques (poterie, théâtre, arts plastiques), la location et mise à disposition des salles et les contrats d'artistes. Elle intervient également en tandem avec Fabienne sur la billetterie et l'accueil du public.

**Le Pôle Technique : l'autre côté de l'iceberg !** Vous les devinez dans l'ombre, derrière leur console ou leur jeu d'orgue, pourtant le rôle de l'équipe technique du Pôle Sud ne s'arrête pas aux soirées de spectacles.

Fredéric GOURDAIS, régisseur général, a une vision globale de la logistique d'un spectacle. Il veille à l'accueil technique de la représentation (son, lumières, décors, backline...) et à l'accueil (hôtel, restauration, loges, catering, running...) des artistes. Il doit pouvoir assurer n'importe quel poste technique. Il est aussi l'intermédiaire entre les techni-

ciens, la production et les artistes. Il assure le renouvellement du matériel et est en relation avec les Services Techniques municipaux et les entreprises pour la maintenance des bâtiments. Serge LO GIUDICE, est davantage spécialisé dans le son.

seiller artistique, les sélectionne pour toute la saison. François BOUCARD s'occupe du fonctionnement au quotidien du Carré d'Art (contact avec les artistes, accrochage et décrochage des œuvres, communication sur tout support, relations avec les médias, constitution de dossiers de presse, conception d'une plaquette annuelle, organisation des vernissages, gestion du matériel,...).

En outre, une grosse partie de son travail consiste à accueillir les différents publics pour des visites commentées des exposi-

Même si l'essentiel de son travail est tourné vers le Carré d'Art, de nombreuses interactions se créent avec la bibliothèque : enrichissement du fonds thématique photographique documentaire, création d'expositions communes...

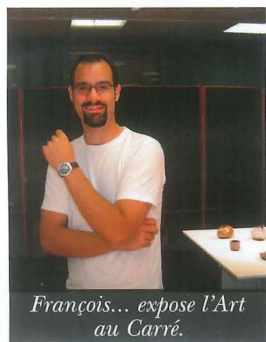
#### Pôle Bibliothèque L'oasis du livre

Accueil des publics, prêts, retours des documents, entretien des collections, rangement, classement, achat de nouveautés... Ce sont des tâches communes de Anne GIRARDET, Françoise IGNACE et Monique CLUZE. Moricette LEBRUN complète le trio quelques heures par semaine pour la couverture et l'entretien des ouvrages. Chacune a sa spécialité. Monique, conseille le public sur la section adulte et gère également tous les courriers de rappel de prêts ainsi que ceux de réservation de livres.

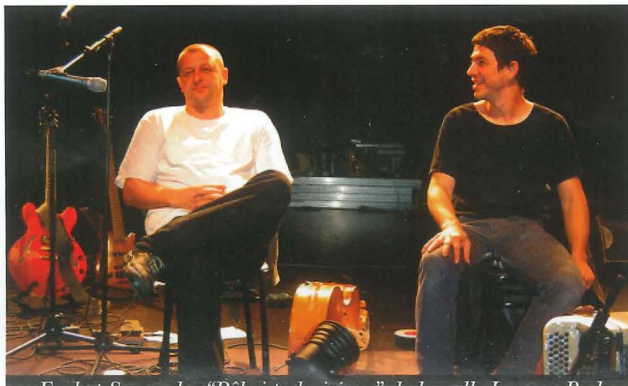
Françoise et Anne forment le tandem «jeunesse». La première intervient auprès des jeunes enfants (halte garderie Tintinabulle, crèche Millepattes, classes des maternelles). Elle rencontre aussi chaque semaine un groupe de l'IEM Handas. Françoise est aussi la référente «musique». De plus, si un livre est abîmé, elle saura le réparer. Anne jongle entre les enfants (ados) et les adultes et organise des animations. Elle a plusieurs cordes à son arc puisqu'elle gère l'informatique et assure le suivi administratif et financier de la bibliothèque.



Dominique "boss" au Pôle Sud et Fabienne vous y accueille.



François... expose l'Art au Carré.



Fred et Serge : les "Pôle i-techniciens" de la salle Jacques Brel.



Françoise, Monique et Anne, l'Ilomo en trois volumes.

Il négocie les fiches techniques Son et trouve le backline (instruments, ampli). Il aide au montage lumière et est responsable de la maintenance du matériel. Preneur de son, il enregistre des CD live.

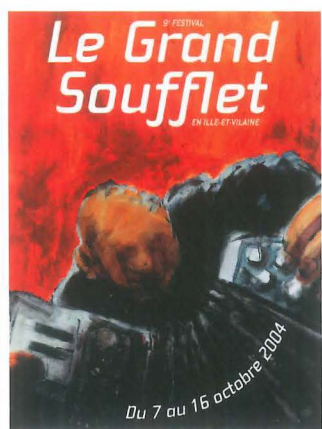
Ce duo est au service du spectacle vivant, qu'il soit intra ou extra Pôle Sud, qu'il soit dans la programmation ou non (Ecole de musique, de danse, Orchestre, Chorale, atelier théâtre etc...).

#### Le Pôle Carré d'Art

La galerie «Le Carré d'Art» au sein du Pôle Sud présente chaque année plusieurs expositions d'auteurs photographes. Marc FILLY, con-

tions. Bien souvent, des ateliers de pratique artistique sont mis en place. Ces services s'adressent aux écoles et collèges, centres de loisirs, ateliers d'arts plastiques, mais aussi aux photo clubs, aux adhérents Retraite Active, aux résidents du Foyer Logement... et bien évidemment au grand public.

### Le grand Soufflet : 360° d'accordéon



Du 7 au 16 octobre, les accordéons d'ici et d'ailleurs déboulent sur l'Ille-et-Vilaine pour la 9e édition du festival "Le Grand Soufflet". Cette manifestation place l'instrument au cœur de la fête en proposant des spectacles et concerts sur 24 scènes culturelles du département. Elle a pour objectif de prouver le modernisme, l'éclectisme de l'instrument et de ses pairs (accordéon diatonique, chromatique, bandonéon, orgue) et de donner au plus grand nombre la possibilité d'accéder au spectacle vivant et à la création contemporaine grâce à l'accordéon.

L'édition 2004 est placée sous le signe du voyage avec des musiciens venus du Japon (soirée d'ouverture sous le chapiteau place du Parlement le 7 octobre), de Roumanie, de Madagascar, d'Amérique Latine...

Partenaire du Festival, le Pôle Sud propose une soirée "3 plateaux" le vendredi 15 octobre avec Armand LASSAGNE, Mériadec GOURIOU et le Duo Paris Moscou.

A noter que depuis juin dernier, l'association "Le Grand Soufflet" organise le festival du même nom a posé ses bagages dans les locaux du Pôle Sud.

Pour tous renseignements, contactez Isabelle SALIOT, coordinatrice de l'association "Le Grand Soufflet" : Centre culturel Pôle Sud ; tél : 02 99 41 33 71 ; fax : 02 99 77 13 21 e-mail : grand.soufflet@wanadoo.fr - Site : www.legrandsoufflet.com

#### Salle Jacques Brel

• Dans le cadre du festival "Le grand soufflet" : Mériadec GOURIOU - Duo Paris Moscou - Armand Lassagne  
Vendredi 15 octobre à 20h30  
• Plateau Chanson : Louis Pierre Dimitri  
Vendredi 22 octobre à 20h30

#### Carré d'Art

• Collectif Plateform- présente "Epave à quai : visite autorisée"  
Du 12 octobre au 6 novembre

#### Bibliothèque l'Ilomo

• Dans le cadre de l'opération "Lire en fête", la bibliothèque organise une mise en scène des lettres de Kressmann - Taylor "Inconnu à cette adresse" par le Théâtre Isidore.  
Vendredi 8 octobre à 18h (réservation au 02 99 77 13 20, places limitées)

#### Au théâtre en bus

Prenez le bus pour aller au théâtre. Une sélection de cinq spectacles du TNB à des prix préférentiels. Possibilité d'abonnement ou de choix de spectacles à la carte.  
Renseignements ou réservation, contactez le TNB au 02 99 31 55 33 ou le Centre culturel Pôle Sud au 02 99 77 13 20.  
• "Poussière de soleils" de Josef Nadj.  
Mardi 19 octobre à 20h30, salle Jean Vilar.

### INFO NET Le cyberspace, au service de tous

Le Cyberspace est un centre d'information et de pratique de l'informatique ouvert à tous. Il a été créé avec l'appui du Conseil Régional afin de favoriser la découverte des technologies du multimédia. La population dispose dans ce lieu d'un équipement de qualité : Internet haut-débit (1024 kb/s), outils et logiciels de bureautique, scanner, webcam, imprimantes, graveur. Vous trouvez des réponses à toutes les questions sur l'outil informatique :

- vous avez une panne d'ordinateur,
  - vous avez un nouveau logiciel dont vous ne savez pas trop vous servir,
  - vous avez besoin d'assistance dans la prise en main de matériel (appareil photo numérique, scanner...)
  - vous souhaitez mettre des photos sur cd,
  - vous souhaitez télécharger des mises à jour ou des antivirus,
  - vous souhaitez vous équiper en nouveau matériel, ou améliorer votre ordinateur actuel,
  - vous souhaitez comprendre un terme informatique (Wi-fi, Adsl, plug-in, mp3...).
- Sven Wacquet, responsable du Cyberspace est à votre service pour vous éclairer. Tous ces conseils sont évidemment gratuits.

Cyberspace - 1, rue Madame de Janzé.  
Tél. 02 99 77 17 50. Ouverture au public : du mardi au vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30 ; le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h ; fermé le lundi.

## VIE ASSOCIATIVE

**1974-2004... 30 ans et...  
le Club de l'Amitié n'a pas pris une ride !**



Le 1<sup>er</sup> méchoui, en 1987.

Quatre amis autour d'une table entame une partie de belote... Dehors, ces messieurs discutent les points d'un jeu de palets... Deux fois par semaine, les membres du Club de l'Amitié de Chartres se réunissent autour d'activités ludiques. "Nous nous retrouvons chaque fois avec beaucoup de plaisir ; cette convivialité permet à de nombreux adhérents de rompre avec une certaine solitude" explique Mme

AVELINE, membre du Club de l'Amitié depuis sa création en 1974.

En effet, l'association des retraités chartrains s'apprête à souffler ses 30 bougies. Le 10 octobre prochain, après une messe et un pot offert par la Mairie, tous les Chartrains sont conviés à un repas d'anniversaire à la salle Rabelais sous le signe de la bonne humeur (adhérents : 19 € - non-adhérents : 24 €). Ces festivités donne-

ront l'occasion aux anciens de raconter 30 années d'animations (voyages, découvertes, après-midi jeux, repas ...) et d'évoquer les présidents qui se sont succédés depuis 1974.

Hippolyte BREHE, fondateur du Club, fut président jusqu'en 1980. Yvonne CORBIERE, Joseph NEVEU et Jeanne GARNIER se sont succédés jusqu'en 1985. A partir de cette date, Madeleine TROCHU préside le club jusqu'en 2000. Après 15 ans, elle cède sa place à Simone LERAY l'actuelle présidente. Si les dirigeants se sont succédés insufflant chacun leur dynamique, l'esprit solidaire et la bonne humeur demeurent intacts après toutes ces années.

"Nous essayons de renouveler sans cesse l'offre de séjours ou d'excursions pour satisfaire au plus grand nombre" souligne Simone. La tâche n'est pas aisée puisque les adhérents ont déjà visité tous les

recoins de la France : des Pyrénées aux Châteaux de la Loire en passant par l'Alsace ou encore le Golfe du Morbihan... Au delà des frontières, les retraités chartrains ont été séduits par l'Angleterre, l'Andalousie, Venise ou encore le Portugal. Aux 4 coins de l'Europe ou à Chartres de Bretagne, les découvertes et animations se terminent souvent autour d'un "banquet" ; un grand repas de printemps est organisé chaque année. L'amitié interclubs trouve aussi sa place lors de concours de belote, de palets ou de pétanque sur le canton.

Une brise tranquille souffle sur le Club de l'amitié qui poursuit son chemin sans embûche au rythme des parties de cartes, des sorties en groupe et surtout de l'amitié.

### Contact

• Simone LERAY au 02 99 41 18 75.

## ENFANCE JEUNESSE

**Bourse Hélios**  
ombres et couleurs d'Italie



Souvenir de Pise.

La Toscane a joué de son charme sur une jeune Chartraine exilée le temps d'une année scolaire. A Pise, Marie-Pierre ABIVEN a poursuivi ses études de Droit en 2003/2004. Mais c'est toute l'Italie qui a inspiré la jeune fille, passionnée de photographie. Elle a bénéficié d'une aide financière

de la commune (Bourse Hélios de 400€) pour mener à bien son projet en parallèle de ses études. Equipée d'un sac à dos et de deux appareils photos, elle a parcouru toutes les régions de la péninsule pour concevoir une exposition photographique itinérante. Eprise de vérité et bien décidée à dévoiler le «vrai» visage de ce pays, elle nous rapporte des images pleines de poésie.

Paysages, portraits, instants de vie quotidienne, elle concocte une vraie soirée de voyage : "Je vais vous faire découvrir un pays que vous ne connaissiez pas".

Embarquement immédiat pour une séance diapos (extrait de la future exposition) dans le cadre des retours Hélios le vendredi 5 novembre à 20h30, salle Victor Basch.

Pour tous renseignements sur les Bourses HELIOS, vous pouvez contacter le Point Information Jeunesse au 02 99 41 32 04.

## La rentrée scolaire...

### Nouveaux enseignants

• **Ecole de l'Auditoire :**  
- Magali RAFFIER : CP  
- Raphaël COUSIN : CM1  
- Cécile BARQUE : CM2

### • Ecole maternelle Brocéliande

- Catherine TEXIER :  
Petite/moyenne section

### • Ecole Sainte Marie

- Marie-Françoise BERTRAND :  
Moyenne section  
- Sylvie LEFEUVRE :  
CE1-CE2.



### Effectifs 2004-2005

• Ecole Maternelle Brocéliande : 190  
• Ecole Primaire de l'Auditoire : 312  
• Ecole Sainte Marie Maternelle : 122  
• Ecole Sainte Marie Primaire : 168  
• Collège de Fontenay : 878 dont 230 Chartrains.



### 31<sup>e</sup> Foulées Chartraines

• Course des 10 km Femmes

1. HELLEUX Monique en 37'52"  
2. GROYER Delphine en 39'25"  
3. CAILLET Elise en 39'27".

Hommes

1. DESCORMIERS Sébastien en 32'13"  
2. LANGIN Christian en 32'23"  
3. et 1<sup>er</sup> Chartrain : PIQUOIS Franck en 32'29".

### • Course des écoles

CM1

Filles

1. ARIF Sana  
2. TRUBERT Céline  
3. DUPONT Clara.

Garçons

1. COTARD Edwin  
2. PARISOT Amaury  
3. LOUAPRE Axel.

CM2

Filles

1. LEBRUNET Jade  
2. CREFF Manon  
3. CHASTANG Jeanne.

Garçons

1. BELMONTE Guillaume  
2. TOURTIER Louis  
3. LECOUBLE Kévin.

### • Relais en couple



1. BRIAND Agnès et LANGIN Christian - 2. FERRE Odile et Gilles - 3. HUGUET Sabrina et LEON Jean-Claude.

### A voir...

#### Près de chez vous

#### à Bourgbarré

• Soirée Georges Brassens  
Vendredi 8 octobre à 20h30, salle polyvalente. Gratuit pour les moins de 12 ans, 5€ pour les adultes. Réservations au 02 99 57 66 96.

• Soirée Rock : 3 groupes de rock festif pour un concert de 21h à 1h  
Vendredi 22 octobre à 21h. Tarif unique à 3€. Réservations en mairie 02 99 57 66 96 ou à la maison des associations 02 99 57 69 66

#### à Bruz

• Bourses aux jouets et articles de puériculture à l'Espace Vau Gaillard  
Samedi 9 octobre

#### à Saint-Erblon

• Expositions textile, philatélique, commerce équitable, contes maya, et concerts sur le Guatemala.  
Du 8 au 18 octobre. Espace des Leuzières. Contact au 02 99 05 11 89 ou [www.saint-erblon.fr](http://www.saint-erblon.fr).

### LE CHARTRAIN

Mairie. 35131 Chartres-de-Bretagne  
Tél. 02 99 77 13 00.

[commune@ville-chartresdebretagne.fr](mailto:commune@ville-chartresdebretagne.fr)

Directeur de Publication : Philippe Bonnin  
• Responsable Comité de Rédaction : Georges Avignon • Comité de rédaction : D. Grelier, R. Guéguen • Responsable Service Communication : Paulette Connan.  
• Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines  
• Maquette : Fabienne Faujour.